



Communiqué de presse - été 2016

La moquette : une solution acoustique inégalée

Le bruit est l'un des éléments d'inconfort le plus fréquemment dénoncé des français, au travail comme à la maison. Il peut même avoir des conséquences néfastes sur la santé des individus car il est source de stress. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont mis en place des réglementations pour lutter contre la pollution sonore en imposant des limites à respecter selon la destination des différents bâtiments.

Si l'acoustique dans le bâtiment est un problème complexe qui relève de la compétence de spécialistes, **la pose de revêtements de sol permet de remédier à de nombreuses situations. L'un des atouts primordiaux du revêtement de sol souple est sa capacité à atténuer les bruits ambiants. Les revêtements textiles sont sans conteste les plus performants**, en absorption comme en isolation, ce qui en fait des matériaux privilégiés pour des applications en bureaux et en établissements hôteliers. Certains fabricants renforcent encore cette qualité intrinsèque grâce à des **sous couches sur leurs dalles de moquette dans les bureaux notamment.**



La sous-couche Sonic Confort® de Balsan est un envers feutre, contenant au minimum 70% de fibres polyester recyclées post-consommateurs à partir de bouteilles alimentaires recyclées, puis triées, lavées et refondues pour la fabrication des nouvelles fibres. Cet envers procure des avantages acoustiques inégalables pour amortir les bruits de chocs : $DLw=36$ dB et les bruits aériens : $aw=0,30$.

Collection Essentials bénéficiant de la technologie **SOUNDMASTER®** de Desso.

DESSO lance SoundMaster® - la solution optimale pour une réduction phonique et une acoustique améliorées. SoundMaster® propose une valeur de réduction du bruit par contact d'au moins +10 dB en plus de la valeur de réduction standard de l'impact sonore, créant ainsi une nouvelle norme industrielle en matière de rendement des moquettes. En outre, comparée à nos moquettes standard, la moquette SoundMaster® apporte une amélioration de 60 % au niveau du rendement acoustique.

Communiqué de presse - été 2016

La moquette : idéale pour la concentration dans les bureaux

La moquette est l'une des meilleures options pour réduire les bruits aériens et les bruits d'impact. En effet, les qualités acoustiques intrinsèques de la moquette ne sont plus à démontrer. **Elle permet la réduction des bruits d'impact de 25 à 34 décibels grâce à une capacité d'isolation sonore exceptionnelle.**

Un sol dur ne diminue les sons que de 5 à 10 dB ; pour obtenir l'équivalent, il serait nécessaire de poser 60 cm d'épaisseur de sol dur !

Parfaite dans les appartements, les écoles, les lieux publics comme les bibliothèques, les bureaux, les théâtres et les salles de cinémas, elle garantit un respect du confort.

  My Moquette

www.moquette-uftm.com

Côté réglementation

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les maîtres d'ouvrage doivent obligatoirement fournir une attestation de la prise en compte de la réglementation acoustique.

L'intérêt de cette nouvelle réglementation est de penser en amont les questions d'acoustique sur les chantiers.

L'acoustique est l'une des six exigences essentielles de la directive Européenne des produits de Construction.

Le label Qualitel, dont le niveau d'exigence au bruit de choc est fixé à un seuil inférieur à 52 dB.

55 dB est le seuil acceptable sans danger pour l'oreille, qui ne devrait pas être dépassé.

85 dB : ce niveau constant provoque des troubles de l'audition.



L'UFTM (Union des Fabricants de Tapis et Moquettes) réunit les acteurs de la filière revêtements de sols textiles et défend les intérêts de la moquette. Informer, communiquer et promouvoir sont les ambitions de l'UFTM, qui regroupe les principaux fabricants de moquette en France et en Belgique.

Contacts presse
Le Mouton Bleu® RP
Marion BOONAERT
contact@le-mouton-bleu.fr
06 16 75 44 69

UFTM
M Antoine Schmidt - Délégué Général
aschmidt.uftm@orange.fr
03 20 69 06 80